



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 79124

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'armement des policiers municipaux. En effet, suite aux attentats de janvier 2015, le Gouvernement avait "promis" au syndicat de défense des policiers municipaux (SPDM), premier syndicat professionnel, que les préfets ne s'opposeraient plus à l'armement des policiers municipaux, si les maires le demandaient et si les formalités légales étaient remplies. Aujourd'hui, les forces de l'ordre, avec le plan Vigipirate, sont au bout de leurs moyens humains, et le ministre demande aux maires de mobiliser leur police municipale pour surveiller les lieux de culte dont les églises, nouvellement menacées. Pourtant, malgré les promesses et instructions du ministre, nombre de préfets refusent, de manière généralisée, et contre la volonté des maires qui le souhaitent, l'armement des polices municipales sur leur département. Ces positions portent d'ailleurs gravement atteinte à la liberté des communes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir indiquer les mesures envisagées par le Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79124

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3358

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)